

**OBJET:** Etude, fourniture, livraison, installation et mise en service de moyens d'accès spécifiques pour le nettoyage des logements de trains principaux de l'avion A400M sur le site de l'AIA CF

Madame, Monsieur,

Afin de procéder à la passation d'un MAPA, je vous invite à me remettre votre meilleure offre de prix avant le :

**lundi 15 décembre 2025 à 16:00**

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Toute offre transmise après les date et heure limites précitées sera évincée.

#### **MODALITES DE REMISE DES OFFRES SOUS FORME ELECTRONIQUE OU PAR VOIE PAPIER**

##### **Transmission sous forme électronique**

Les offres transmises sous forme électronique seront déposées sur la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE) [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr), en suivant les différentes étapes et en respectant les règles fixées et expliquées sur la plate-forme.

L'offre sous forme électronique doit être impérativement déposée sur la PLACE à l'aide du certificat électronique, valide, de la personne habilitée à engager votre société. **L'attention des candidats est attirée sur la parution de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique.** Les modalités permettant de se procurer un certificat de signature sont disponibles à l'adresse suivante : <https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique>

##### **Transmission par voie papier**

Les offres par voie papier seront transmises à l'adresse suivante :

ATELIER INDUSTRIEL DE L'AERONAUTIQUE  
Section HAUL

A l'attention de Alexis FONTANEZ  
161, avenue du Brézet – CS70501 – 63028 CLERMONT-FERRAND

L'enveloppe portera les mentions suivantes :

<b>« NE PAS OUVRIR »</b>	25176 - Accès spécifiques pour le nettoyage des logements de trains principaux A400M / « nom de la société »
--------------------------	--

##### **Copie de sauvegarde**

Les candidats présentant une offre par voie électronique ont la possibilité de faire parvenir une copie de sauvegarde à l'adresse suivante :

**ATELIER INDUSTRIEL DE L'AERONAUTIQUE**  
Section HAUL  
161, avenue du Brézet – CS70501 – 63028 CLERMONT-FERRAND

Pour la **copie de sauvegarde**, votre enveloppe portera les mentions suivantes :

<b>COPIE DE SAUVEGARDE</b> <b>« NE PAS OUVRIR »</b>	25176 - Accès spécifiques pour le nettoyage des logements de trains principaux A400M
--	--

### **DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) remis aux candidats comprend les pièces suivantes :

- Le présent règlement de la consultation et son annexe édictant la méthode de dépouillement
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Le document des règles de conduite
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières n°02/2025/TR4/MSM/AIACF version 2 du 25/06/2025.

### **DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CANDIDATURE**

Les documents suivants doivent être fournis :

Désignation	Objet
Formulaire DC1 (*)	Le formulaire de candidature DC1 doit être renseigné correctement. Il doit comporter l'ensemble des attestations prévues aux articles L.2341-1 à L.2341-3 du code de la commande publique et à l'article L.2141-7 dudit code
Formulaire DC2 (*)	Le formulaire DC2 doit être renseigné correctement, y compris la rubrique relative à la nationalité du candidat (*) le document fourni par le candidat doit être la dernière édition en vigueur disponible sur le site : <a href="http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat">http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat</a>
Extrait K Bis	Extrait K Bis datant de moins de 6 mois
Présentation de la société	Raison sociale, SIRET, descriptif de l'activité, plaquette...
Capacités du candidat	Preuves par tous les moyens des capacités détenues (notamment moyens matériels, personnels qualifiés, procédures validées, ...) dans le domaine de la Fourniture de plateformes de travail OU références sur les cinq dernières années dans le domaine en précisant le client concerné ainsi que ses coordonnées ET Dans le cas où le candidat ne dispose pas de toutes les capacités requises pour l'acceptation de la candidature, preuves par tous les moyens des capacités détenues par le sous-traitant (notamment moyens matériels, personnels qualifiés, procédures validées, ...) ou références sur les cinq dernières années dans le domaine en précisant le client concerné ainsi que ses coordonnées

	dernières années du sous-traitant dans le domaine sous-traité
--	---

Les candidatures qui ne sont pas sélectionnées en application des articles R2343-1 à R2344-10 du code de la commande publique ou qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées ci-dessus ou qui ne présentent pas des garanties techniques suffisantes ne sont pas admises.

## DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'OFFRE

Les documents suivants doivent être fournis :

Désignation	Objet
Cahier des Clauses Administratives Particulières	Document à compléter en pages 4, 6 et 17, dater, compléter par la mention "lu et accepté" et signer par les représentants habilités de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché. Le candidat complétera le document, mais ne devra ni modifier la trame, ni supprimer et/ou amender les clauses établies par le pouvoir adjudicateur.
Règles de conduite	Ce document joint au règlement de la consultation doit être renseigné, daté, signé et retourné par le candidat avec son offre. Il doit y préciser les dispositions contractuelles liées à l'exécution des prestations sur le(s) site(s) concerné(s) du SIAé.
Attestation de visite	Document remis lors de la visite
Mémoire technique	Ce document doit présenter les caractéristiques des matériels proposés. Document à fournir par le candidat.

## JUGEMENT DES OFFRES :

Le critère d'attribution est le suivant :

- **Prix : 80%**
- **Délai : 20% (poste 1 uniquement)**

Les offres pourront faire l'objet d'une négociation. Le marché pourra toutefois être attribué sans négociation.

## VISITE SUR SITE OBLIGATOIRE

Les candidats devront assister obligatoirement à l'une des deux visites organisées sur le site d'exécution des prestations.

Afin d'obtenir tous les renseignements complémentaires relatifs à la visite, les candidats doivent adresser une demande écrite au service suivant :

Eric BRUGIERE  
Téléphone : 04 73 42 42 10  
Courriel : eric.brugiere@intradef.gouv.fr

Le candidat doit impérativement adresser sa demande par courriel au contact indiqué ci-dessus. S'il ne reçoit pas d'accusé de réception sous 24 heures, il doit réitérer sa demande.

La demande d'accès à fournir par le candidat afin de pouvoir effectuer cette visite est communiquée en annexe 1 du présent règlement de la consultation et doit impérativement

être transmise à Eric BRUGIERE (dont les coordonnées figurent ci-dessus) au plus tard 48h avant la date de la visite.

Le nombre de participants est limité à 2 personnes par société. Il est demandé aux participants de prévoir des chaussures de sécurité pour la visite des ateliers.

Les visites auront lieu uniquement aux dates et heures indiquées ci-après :

**Mardi 18/11/2025 à 9h00      ou      Mercredi 19/11/2025 à 10h00**

Le cas échéant, à l'issue des visites, un compte rendu sera déposé sur PLACE au profit des candidats.

A titre strictement exceptionnel et sur demande justifiée du candidat qui n'aurait pas pu assister aux visites programmées, une visite supplémentaire peut être organisée à une date fixée par l'administration dans un délai raisonnable avant la date limite de remise des offres.

Un candidat peut demander à l'acheteur d'être exonéré de visite sur justification de sa parfaite connaissance des lieux.

### **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Le CAC Armement s'appliquera dans le cadre de l'exécution du présent marché. Une avance pourra être versée si les conditions fixées par le code de la commande publique sont réunies. Les prix sont fermes actualisables et établis aux conditions économiques de décembre 2025.

Les éventuels renseignements complémentaires administratifs ou techniques seront communiqués aux candidats par le biais de la PLACE (plate-forme des achats de l'Etat).

Afin d'obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs et/ou techniques qui pourraient leur être nécessaires au cours de la constitution de leur offre, les candidats doivent faire parvenir leur demande au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres.

Cette demande pourra être effectuée par le biais de la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE).

Une réponse sera alors adressée par le biais de la PLACE.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Alexis FONTANEZ  
Acheteur Négociateur